

Mesdames et messieurs les élus, mesdames messieurs, chers concitoyens,

Nous voilà réunis, dans un lieu habituellement destiné à d'autres usages et dans des conditions pour le moins particulières, pour procéder à l'installation du nouveau Conseil municipal et à l'élections du maire et des adjoints.

J'ai bien dit du maire, l'Académie française précisant qu'il faut distinguer la fonction du sexe de celui ou de celle qui l'exerce. Elle précise d'ailleurs qu'il y a d'autres mots qui sont dans le même cas : on dit une vedette ou une crapule quel que soit le sexe de la personne dont on parle. Laissons à l'Académie française la responsabilité d'avoir rapproché tous ces termes....

Donc, il s'agit d'installer le nouveau Conseil municipal.

Imaginez ! Elus depuis le 15 mars, elles et ils ont dû ronger leur frein pendant 2 mois ! Tout ça parce qu'un virus est venu gripper le processus démocratique et que l'équipe sortante a été maintenue en fonction le temps de laisser passer l'orage.

L'histoire retiendra, je pense, que si c'était une déception pour les uns ce n'était pas forcément un cadeau pour les autres. Mais que, finalement, les 2 mois auront été mis à profit pour gérer conjointement cette période inédite et pour effectuer, tant que faire se pouvait, une passation « en douceur » des nombreux dossiers. Et c'est bien ainsi.

Un proverbe, tchadien je crois, dit : *Savoir d'où l'on vient et où l'on se trouve peut aider à dessiner la suite du chemin.*

En effet, un nouveau Conseil municipal doit s'insérer dans une Histoire. Celle de la commune, de ses interactions avec le monde environnement, de sa population. Il doit composer avec ce qu'ont fait ses prédécesseurs, proches ou plus lointains, en comprendre la logique. Il doit s'ouvrir aux territoires voisins et construire avec eux.

Je ne vais pas abuser de cette dernière occasion qui m'est donnée de m'exprimer en tant que maire. Juste le temps de dire que la charge est lourde.

Elle oblige à prendre du recul par rapport à sa propre expérience, à arbitrer en permanence entre ce qu'on croit juste ou légitime et ce qui sera à la fois possible et bénéfique à la commune, en respectant les procédures et les lois.

Elle nécessite de se tenir informé pour prendre la mesure des situations et agir en conséquence.

Mais c'est à la fois une chance et un honneur de pouvoir l'exercer, en toute humilité.

Merci aux aux adjoints, Chistian Stanzer et Patrick Pilarski, aux conseillers municipaux et aux employés communaux, pour le travail accompli ensemble. Merci aux habitants de nous avoir permis de servir la commune.

Et, au nom de tous, je souhaite beaucoup de courage et pleine réussite à l'équipe qui va prendre en charge les affaires de la commune.

Je vais maintenant passer la parole à Martine GUERIN qui, en qualité de doyenne des nouveaux élus, va présider à l'élection du maire.

Michel Eymard